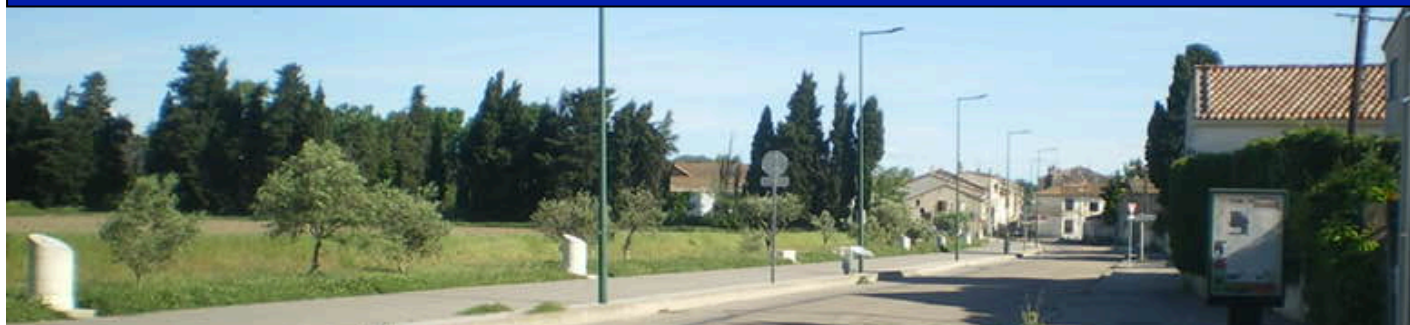




COVID-19 / DECONFINEMENT

11 MAI 2020



FOURQUES, le 10 mai 2020

Ce lundi 11 mai, le pays s'apprête à sortir de 2 mois de confinement instaurés par le gouvernement pour lutter contre le coronavirus COVID-19.

Ce bulletin d'information fait le point des dernières mesures prises pour un dé-confinement progressif.

Fonctionnement des Services Municipaux

- Depuis le 16 mars 2020, la municipalité a assuré la continuité du service public. Sous l'autorité du maire, la cellule de veille réunissant les élus volontaires, le Directeur Général des Services et le responsable des Services Techniques ont eu en charge le suivi de la situation.
- **A partir du lundi 11 mai**, les services municipaux reprendront leurs activités. Afin de respecter les consignes sanitaires toujours en vigueur, des visières de protection ont été remises à tous les employés le jeudi 7 mai 2020. Des masques grand public seront mis à leur disposition dès le lundi 11 mai 2020.
- L'accueil de la mairie sera ouvert au public de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Il est préférable de téléphoner au préalable au 04.90.93.62.27. L'accueil se fera dans le hall de la Mairie afin de limiter les risques de propagation du COVID-19.
- Les bâtiments communaux (Salle Jean Jaurès, Auditorium " Les 2 Rhônes"), les arènes, les stades, les courts de tennis et le pool house, les terrains de Boules, restent interdits au public, y compris aux détenteurs d'une clé et de code d'accès jusqu'à nouvel ordre.

Mesures de protection

- Le suivi des personnes vulnérables et/ou fragiles se poursuivra jusqu'au 29 mai 2020.
- **CCBTA :**
La Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence a commandé 50 000 masques « grand public » pour l'ensemble du territoire de la Terre d'Argence. Une livraison partielle devrait débuter fin mai 2020.
- **Mairie de Fourques :**
La commande de 3000 masques « grand public » effectuée auprès de la société EUROFLEX de Bellegarde fait l'objet d'une livraison échelonnée sur 4 semaines.
L'association Escola d'Argenço en partenariat avec des bénévoles fourquésiens a réalisé 400 masques « grand public » qui ont été remis à la mairie de Fourques.

Ainsi, la première livraison d'EUROFLEX et le don des bénévoles a permis d'effectuer une première distribution d'un masque par foyer le jeudi 7 mai 2020. Les compléments de livraison permettront d'offrir un masque par personne.

Pour les foyers qui n'ont pas été servis le jeudi 7 mai, un complément de remise sera fait à l'auditorium le mardi 12 mai 2020 de 17h00 à 20h00, (se munir d'une pièce d'identité).

- La mairie a remis à chaque enseignant une visière de protection afin qu'ils puissent assurer la reprise scolaire

Reprise scolaire

- **Lundi 11 mai 2020** : Une réunion générale des directeurs d'école, des enseignants, du maire, de la commission des écoles et des responsables du CLEF permettra de vérifier si toutes les conditions sont réunies pour ouvrir l'école élémentaire et accueillir les enfants le 12 mai avec toutes les garanties nécessaires au respect du protocole sanitaire. Le nombre d'enfants qui sera accueilli aura été déterminé suite à un sondage effectué auprès des parents dans la semaine du 4 au 7 mai. La réponse des parents vaut engagement jusqu'au 25 mai, date à laquelle un nouveau protocole d'accueil sera étudié. Les enfants non inscrits pour le 12 mai ne seront pas accueillis durant cette période
- **Mardi 12 mai 2020** : L'école élémentaire sera donc partiellement et progressivement ouverte. Les enfants seront accueillis sur la base du volontariat des parents. Le fonctionnement de l'école élémentaire est basé sur la configuration des locaux, le respect de la distanciation entre les élèves et l'application du protocole sanitaire du Ministère de l'Education Nationale. Cela conduit à ne pouvoir accueillir que 10 élèves maximum par classe sur 2 jours : lundi et jeudi ou mardi et vendredi suivant les classes. Les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sont accueillis les 4 jours à l'école élémentaire.
- **Ecole maternelle** : L'accueil progressif et partiel des élèves étant subordonné aux respects des gestes barrières, de la distanciation des élèves et de l'application du protocole sanitaire défini par l'éducation nationale, l'école maternelle restera fermée jusqu'au mardi 19 mai 2020.
- **Mardi 19 mai 2020** : Conseil d'école exceptionnel au cours duquel seront examinés le bilan de la semaine écoulée et les perspectives à venir pour l'école primaire.
- Les agents municipaux seront mis à la disposition de l'école afin d'assurer toutes les mesures de nettoyage/désinfection.
- **Masques pour les enfants scolarisés**
La livraison sur Fourques des masques commandés par la CCBTA pour les enfants de CM2, 6^e et 5^e est prévue en début de semaine.
 - Les masques des enfants de CM2 seront récupérés directement par le directeur de l'école.
 - Pour les 6^e et 5^e du collège Morel, les masques seront distribués à l'auditorium le mardi 12 mai entre 17h et 20h.
 - Des masques en taille enfant ont été réalisés par les couturières bénévoles mobilisées par l'Escolo d'Argenço. Ils seront remis lundi 11 mai aux directeurs d'école. Leur utilisation est préconisée seulement en cas de suspicion de maladie chez un enfant et dans l'attente du retour à domicile.
- **Accueil périscolaire**
 - Les enfants reprenant l'école et inscrit à l'accueil périscolaire seront accueillis par les animateurs de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h30.
 - leur nombre ne dépassera pas 10 enfants.
 - Ils seront accueillis directement dans les locaux scolaires et non à la ludothèque.
- **Restaurant scolaire**
Le service de restauration scolaire sera assuré dans le respect des règles sanitaires.

Rentrée 2020-2021 : inscription à l'école

Dans le cadre des mesures exceptionnelles liées à l'épidémie de COVID-19, la Municipalité privilégie la dématérialisation des démarches.

Les dossiers d'inscription à l'école de Fourques pour l'année 2020-2021 sont téléchargeables sur le site de la Mairie : <http://www.fourques.com/inscription-ecoles/>

Retour des dossiers complets par courriel à contact@mairiefourques30.fr ou dans la boîte aux lettres de la mairie avant le jeudi 28 mai 2020.

Accueil des enfants de moins de 3 ans

Reprise progressive des modes d'accueil du jeune enfant de 0-3 ans dans le respect des consignes sanitaires. Infos pour les assistantes maternelles

<https://solidarites-sante.gouv.fr/.../guide-deconfinement-pet...>

Déchetterie

Avec le début du dé-confinement, les horaires d'ouverture de la déchetterie évoluent :

Lundi - mercredi - vendredi et samedi matin de 8h00 à 12h00 accueil jusqu'à 11h45.

Il est impératif de continuer à utiliser les gestes barrières et de respecter 2 véhicules maximum à la fois.

Marché

Conformément aux directives de la Préfecture et sur décision du maire, le marché de Fourques reprendra dès le jeudi 14 mai 2020. Le respect des règles sanitaires (port du masque, distanciation...) sera impératif.

Commerces

En dehors des bars et restaurants, les commerces sont autorisés à ouvrir à partir du lundi 11 mai 2020 en appliquant de strictes mesures sanitaires.

Après avoir été ouverte pendant toute la durée du confinement, la boulangerie « Le Pétrin Fourquésien » sera fermée du 11 au 18 mai 2020.

Aides aux entreprises

La communauté de communes Beaucaire Terre d'Argence débloque un fonds de solidarité de 500 000 € pour les entreprises de la Terre d'Argence de moins de 10 salariés, ayant perdu plus de 70% de leur chiffre d'affaire entre le 15 mars et le 30 avril 2020 par rapport au chiffres de 2019 sur la même période, et dont le local commercial est indépendant du domicile. Il s'agit d'une aide forfaitaire de 1500 € cumulable avec les autres aides. La demande devra être faite avant le 15 juin 2020 par voie électronique

Plus de renseignements sur les conditions : soutieneco@laterredargence.fr

D'autre part, la CCBTA s'engage aux côtés de la Région Occitanie pour les entreprises de la Terre d'Argence avec le fonds d'aide « L'Occal ». Ce fonds multi-outils permettra à chaque entreprise de disposer de solutions adaptées à sa situation. Il interviendra aussi bien pour le besoin de trésorerie, l'aide à l'acquisition de matériels ou d'équipement de protection pour pouvoir recevoir des clients, l'octroi d'avances remboursables, l'aide aux loyers éventuellement et des subventions directes. La CCBTA abondera à ce fonds d'aide à hauteur de 300 000 €. Les fonds versés par la CCBTA resteront affectés aux entreprises situées sur le territoire.

Plus d'infos : soutieneco@laterredargence.fr

Soutien aux producteurs locaux

Comme partout en Occitanie, la crise du coronavirus entraîne une consommation de plus en plus locale. Le phénomène se retrouve aussi en Terre d'Argence, 1^{er} territoire bio du #Gard. Pour faire face à la demande et fédérer les commandes auprès des producteurs, la CCBTA crée une plateforme qui recense les producteurs et les commerces alimentaires du territoire. Ce projet défend la politique alimentaire du

territoire, dont la mise en place a été accélérée par le confinement.

Rendez-vous sur : <https://mangerlocalenterredargence.fr/>

De plus, la CCBTA met en place une nouvelle aide aux entreprises de proximité afin de les aider à s'adapter aux mutations de leur environnement et à les inciter à se moderniser en leur versant une aide directe au titre de l'immobilier d'entreprise pour la mise en place de solution de commercialisation alternatives (aménagement de locaux de point de vente ou de retrait à la ferme, chez les artisans et restaurateurs).

Le montant de l'aide ne peut excéder 40 % des dépenses éligibles. Le montant minimal des dépenses éligibles est de 1 000 € avec un plafond qui s'élève à 15 000 € HT, soit une participation maximale de 6000 € par dossier.

Le début du dé-confinement ne signifie pas que le virus ne circule plus.

Rien n'est encore gagné.

**Protégez-vous et protégez les autres en continuant de respecter
les gestes barrières et les mesures de distanciation sociale !**